

Après la campagne « cahiers de doléances » de mai-juin et l'entrevue au ministère de la santé du 18 septembre

**UN NOUVEL ELAN POUR LHÔPITAL PUBLIC DE BELLEY
Plus de crédibilité pour un nouveau projet?**

Une nouvelle fois la population du territoire de l'hôpital public de Belley a exprimé son attachement à cet établissement de proximité et exigé une prise de décision rapide quant au projet de construction d'un nouvel hôpital. Les « cahiers de doléances », proposés à l'occasion des élections présidentielles et législatives, ont permis de recueillir 3972 signatures de soutien à cet objectif dans 44 Communes participantes. Le Sous Préfet a reçu, le 20 juin, les résultats de cette nouvelle initiative bâtie conjointement avec des élus de Communautés de Communes.

Par ailleurs et plus récemment, sur initiative du Maire de Belley, Jean-Marc Fognini, une délégation d'élus a été reçue au Ministère de la Santé ce 18 septembre. Nous avons apprécié très positivement sa proposition d'inclure un représentant du Collectif dans cette délégation qui a donc eu la possibilité d'insister sur 4 points fondamentaux:

- l'attachement toujours très élevé de la population à son établissement (en témoigne l'écho reçu par la dernière initiative, 5 ans après la création du Collectif
- l'exigence de transparence sur le devenir d'une institution publique de santé
- l'espoir suscité par le changement de cap exprimé par la nouvelle ministre (réhabilitation de l'hôpital public, proximité, abandon de la convergence tarifaire public-privé, dialogue social)
- la nécessité d'ouvrir le projet sur les voies nouvelles de santé telles que la prévention

Ce qui ressort de cette entrevue :

- en dépit des contraintes budgétaires rappelées par le Ministère, le dossier de Belley est orienté sur une toute autre voie qui comporte :

- **la conservation** du site actuel, sa réorganisation et son amélioration :
- **le maintien** de toutes les activités actuelles (Médecine Chirurgie Obstétrique) sachant que pèsent les difficultés grandissantes du recrutement médical
- **la construction** d'un nouveau bâtiment devant s'inscrire dans une enveloppe de 20 à 25 millions d'euros
- **l'amplification** de la coopération avec l'hôpital de Chambéry (à définir sous la responsabilité conjointe des Directeurs, des Présidents des Commission Médicale d'Etablissement et des Conseils de Surveillance.
- et toujours **l'impérieuse condition** de retour à l'équilibre financier

Sur ces critères, un nouveau projet doit être bâti localement et présenté à l'ARS, dont l'avis conditionnera l'accord du ministère.

Plus récemment, ce dossier vient d'être présenté dans les mêmes termes par le directeur de l'ARS au Conseil Régional (dans le cadre du Plan Régional de Santé) ce qui conforte sa crédibilité.

Au total, grâce à la convergence et à la constance des initiatives d'origines diverses (dont cette interpellation ministérielle), **la voie du maintien d'un hôpital public à Belley et de son amélioration est toujours ouverte.** Reste maintenant à s'assurer que le contenu du projet ne sera pas affecté par la réduction du montant de l'investissement (très sensible depuis le projet initial). Mais cette voie reste étroite, fragile, sans doute vulnérable face à un contexte propice aux retournements.

Rien n'est encore définitivement acquis, et il ne serait pas raisonnable de baisser la garde. Comme il s'agit d'un bien public, continuons à exiger information et transparence sur ce dossier. Restons attentifs, mobilisables. Ce sera la meilleure façon d'être utiles, jusqu'au bout de la réalisation du projet. C'est la seule raison d'être du Collectif.

Le Groupe d'Animation du Collectif de Défense de l'Hôpital Public de Belley